LE-LANCASOIE,

N. AUBIN. Editeur, W. H. ROWEN, Imprimeur.

PROPRIÉTAIRES

{ No. 2, Rue Grant, St. Roch. { No. 7; Rue des Prairies, St. Roch.

COUDITIONS.

Ce Journal se public chaque LUNDI au No. 2; Ruc Grant, St. Roch, près de la Ruc St. Vallèr. Le prix en est de quatre ous par exemplaire.—On neut woir le Journal à domicile moyeniant un abonnement de quinze sous par mois payable d'avance. Pour le recevoir à la campagne il faut payer au moins quatre mois d'avance.

Les ANNONCES seront incress au prix des autres Journaux. Toutes communications seront reçues, franches de port. au Bureau ou chez les Agents en Ville.



DEFOTS

On trouve le Fantasque au Bureau du Journal, chez M. E. Gingras, marché de la Haute; Ville, et chez M. Ant. Marre Basse-Ville

AGENTS.

Montreal, M. A. LAPEDRIERE, maison de M. Rérthelot, grande Rue du Faubourg St. Laurent. Trois-Révières.

New-York.—M. P. A. Barz, Rue Wall, No. 9.

Les personnes qui désireraient e charger de l'agence du Fantasque dans les campagnes, sont ritées de nous le faire savoir

Je n'obeis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me plait, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 2

Quebec, 27 Avril, 1840.

No. 19.

L'ORDRE LEGAL.

Ain :- Vla c'que c'est qu' le Carnaval.

Sur l'ordre legal à present
J'voudrais avoir voir sentiment.
Depuis qu' le pouvoir nous en donne,
On dit qu'il foisonne.

Je t' vais en personne
Expliquer ça tant bien que mal;
Vià c' que c'est qu' l'ordre légal.

Riche ou pauvr', chez le percepteur,
A l'impôt il faut faire honneur.

Mais quand les rich' so réunissent.

Afin qu'ils choisissent.

Ceux quij l'établissent;

Le pauvr' reste en d'hors du local;

V'là c' que c'est qu'l'ordre légal.